

Communiqué de presse

La Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) s'oppose au projet du gouvernement Charest pour le Parc national du Mont Orford

Canton de Melbourne, le dimanche 19 mars 2006

La Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon (SCCNRS) s'oppose au projet du gouvernement Charest de privatiser une partie du Parc national du Mont Orford car elle croit qu'il aurait un impact très négatif sur la conservation des milieux naturels, en Estrie comme dans l'ensemble du Québec. Cette décision du gouvernement enverrait, en effet, à tous les citoyens du Québec, qui veulent donner des terrains pour fins de conservation à perpétuité, le message que leur volonté, un jour ou l'autre, ne sera plus respectée. Car si le gouvernement lui-même ne respecte pas la volonté de ces généreux donateurs, qui d'autre la respectera?

La mission de la Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon repose sur la participation volontaire des propriétaires privés de terrains situés sur le territoire du bassin versant de cette rivière. La SCCNRS s'engage face aux propriétaires à préserver à perpétuité leurs terres dans leur état naturel. Ces engagements risquent de paraître très faibles aux yeux des propriétaires donateurs si le gouvernement, de son côté, ne juge pas nécessaire de respecter les aires protégées des parcs nationaux. Le présent projet du gouvernement Charest pour le Parc national du mont Orford pourrait donc anéantir les efforts de conservation de la SCCNRS auprès de propriétaires privés.

Le territoire couvert par la SCCNRS est celui du bassin versant de la rivière au Saumon. Ce bassin de 290 km carrés englobe la partie nord du Parc national du Mont Orford.

Une mise au point :

La SCCNRS veut, d'autre part, préciser qu'elle n'a pas été consultée lors de l'élaboration du projet gouvernemental pour le Parc national du mont Orford. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchar, avait indiqué dans une déclaration, émise le 6 mars dernier, que «le gouvernement souhaite mettre en place un vaste corridor de conservation dans l'axe Sutton-Mont Orford en partenariat avec des organismes de conservation». La SCCNRS tient à faire connaître sa position et se dissocie du projet tel que présenté par le ministre Béchar.

Cela dit, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est un collaborateur financier important pour notre société de conservation et nous croyons nécessaire que cette collaboration se poursuive.

Source : Laurier Busque, président, lbusque@uottawa.ca
Jocelyne Bastien, directrice générale, jbastien@abacom.com